



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de juillet 2022

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2022
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

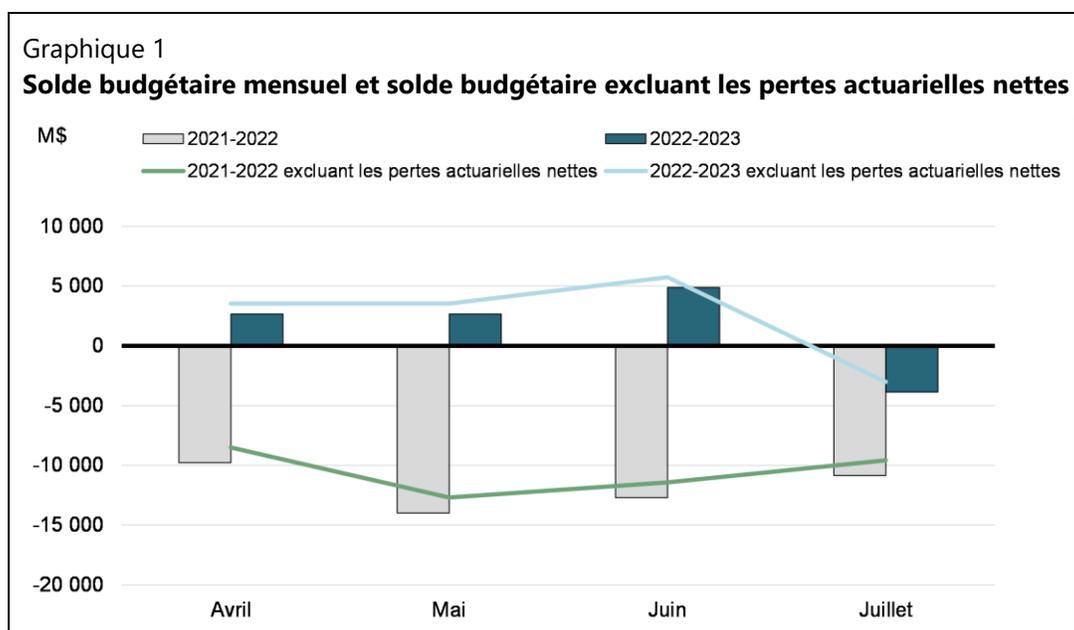
No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Juillet 2022

Le mois de juillet 2022 s'est soldé par un déficit budgétaire de 3,9 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 10,9 milliards en juillet 2021. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 3,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 9,6 milliards pour la même période de 2021-2022. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Comme prévu, les résultats financiers du gouvernement pour 2022-2023 continuent de s'améliorer comparativement au sommet de la crise de COVID-19 et au niveau sans précédent de mesures d'intervention temporaires relatives à la COVID-19 qui avaient été déployées à ce moment-là.



Comparativement à juillet 2021 :

- Les revenus ont augmenté de 5,9 milliards de dollars (20,1 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,8 milliard de dollars (4,8 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises, qui a été compensée en partie par des transferts plus élevés aux autres administrations.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,1 milliard (56,5 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation et de la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,4 milliard de dollars (33,0 %) en raison de l'amortissement d'une baisse des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés fondée sur les évaluations actuarielles préparées aux fins des *Comptes publics du Canada de 2021*. Cette diminution est principalement attribuable à une hausse d'une année sur l'autre des taux d'intérêt de fin d'exercice utilisés pour évaluer ces obligations.

Avril à juillet 2022

Pour la période d'avril à juillet de l'exercice 2022-2023, le gouvernement a affiché un excédent budgétaire de 6,3 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 47,3 milliards pour la même période de 2021-2022. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 9,8 milliards, comparativement à un déficit de 42,2 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

Comparativement à 2021-2022 :

- Les revenus ont augmenté de 24,6 milliards de dollars (20,7 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 30,8 milliards de dollars (20,1 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (43,3 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation et de la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,7 milliard de dollars (33,0 %), en raison d'une diminution des obligations actuarielles du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés en fonction des dernières évaluations actuarielles du gouvernement. Cette diminution s'explique par les taux d'intérêt de fin d'exercice plus élevés utilisés en 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

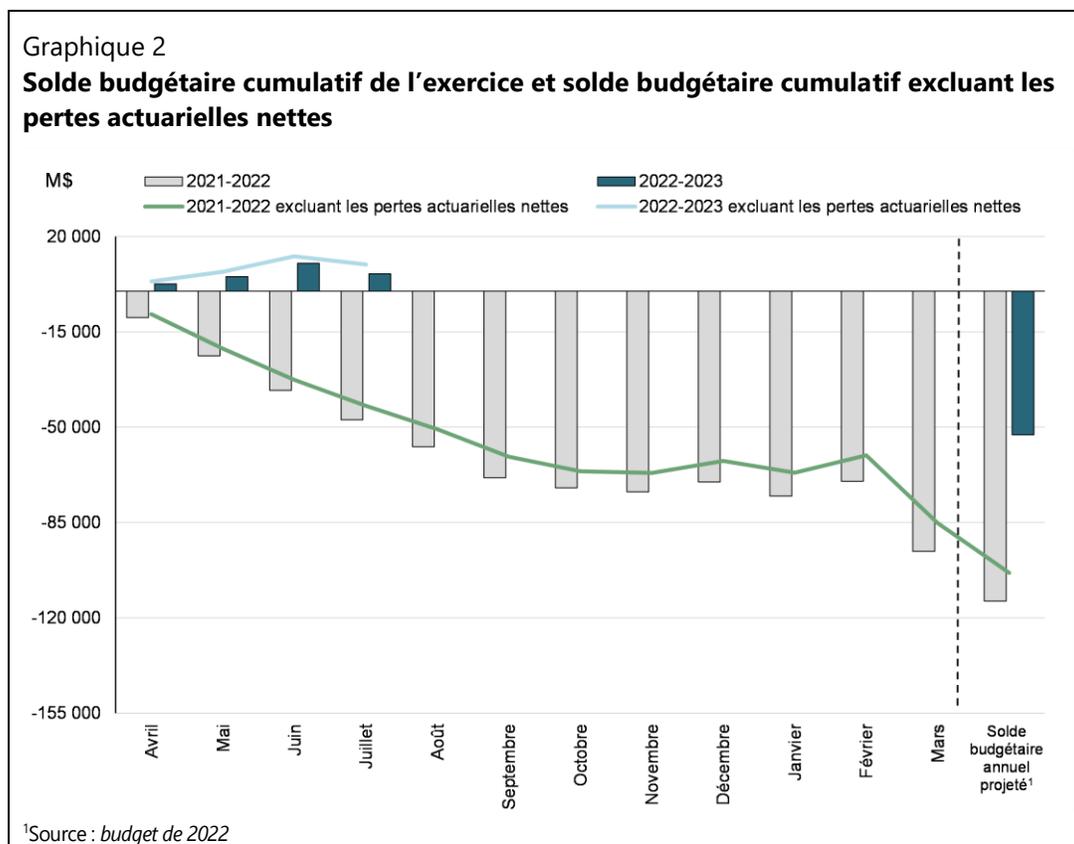


Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Juillet		Avril à juillet	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Opérations budgétaires				
Revenus	29 333	35 238	118 530	143 116
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-36 912	-35 124	-152 919	-122 154
Frais de la dette publique	-1 994	-3 121	-7 807	-11 190
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-9 573	-3 007	-42 196	9 772
Pertes actuarielles nettes	-1 283	-860	-5 132	-3 440
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-10 856	-3 867	-47 328	6 332
Opérations non budgétaires	-10 981	-3 896	-24 581	-23 427
Ressources ou besoins financiers	-21 837	-7 763	-71 909	-17 095
Variation nette dans les activités de financement	34 471	17 931	87 705	31 477
Variation nette de la trésorerie	12 634	10 168	15 796	14 382
Trésorerie à la fin de la période			75 185	106 645

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en juillet 2022 se sont élevés à 35,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,9 milliards de dollars (20,1 %) par rapport à juillet 2021 en raison d'une amélioration générale de l'activité économique relativement aux répercussions les plus importantes de la COVID-19 au cours de l'exercice précédent.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 4,7 milliards de dollars (18,8 %) par rapport à la même période en 2021-2022.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (13,2 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les produits ayant fait l'objet d'une cotisation dans le cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (12,7 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, le produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (44,4 %), principalement sous l'effet des revenus d'intérêts et de pénalités plus élevés et des gains nets de change.

Les revenus de la période d'avril à juillet pour l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 143,1 milliards de dollars, en hausse de 24,6 milliards (20,7 %) par rapport à la même période de 2021-2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 20,2 milliards de dollars (20,3 %) compte tenu des restrictions liées à la COVID-19 imposées en 2021-2022 et de la forte croissance économique observée au cours du présent exercice. Pour sa part, la portion fédérale des revenus tirés des droits d'accise sur le cannabis ayant fait l'objet d'une cotisation a augmenté de 16 millions de dollars pour la période d'avril à juillet pour passer à 62 millions.
- Les revenus de cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (10,8 %), sous l'effet d'une meilleure performance du marché de l'emploi.
- Les produits ayant fait l'objet d'une cotisation dans le cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (42,8 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 2,6 milliards de dollars (31,6 %), principalement sous l'effet des revenus d'intérêts et de pénalités et des bénéfices plus élevés des sociétés d'État entreprises.

Tableau 2

Revenus

	Juillet			Avril à juillet		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	13 911	15 520	11,6	56 655	61 722	8,9
Sociétés	4 641	6 395	37,8	20 370	29 044	42,6
Non-résidents	1 192	1 329	11,5	2 746	4 504	64,0
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	19 744	23 244	17,7	79 771	95 270	19,4
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 809	4 760	25,0	14 607	18 907	29,4
Taxes sur l'énergie	393	411	4,6	1 587	1 621	2,1
Droits de douane à l'importation	367	529	44,1	1 783	2 113	18,5
Autres taxes et droits d'accise	542	585	7,9	1 912	1 976	3,3
Total des taxes et droits d'accise	5 111	6 285	23,0	19 889	24 617	23,8
Total des revenus fiscaux	24 855	29 529	18,8	99 660	119 887	20,3
Produits issus du cadre du prix de la pollution	576	649	12,7	1 840	2 628	42,8
Cotisations d'assurance-emploi	1 842	2 085	13,2	8 688	9 622	10,8
Autres revenus	2 060	2 975	44,4	8 342	10 979	31,6
Total des revenus	29 333	35 238	20,1	118 530	143 116	20,7

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de juillet 2022, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 35,1 milliards de dollars, soit une baisse de 1,8 milliard (4,8 %) par rapport à juillet 2021.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont diminué de 4,5 milliards de dollars (33,0 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (14,1 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 2,2 milliards de dollars (59,0 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 2,5 milliards de dollars (99,7 %), principalement en raison de la fin de la Prestation canadienne de relance économique en 2021-2022.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 0,5 milliard de dollars (20,5 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en juillet 2021.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 3,6 milliards de dollars (54,7 %), principalement en raison des transferts pancanadiens relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, qui ont commencé au cours de l'exercice 2021-2022, et d'une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada.
- Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a augmenté de 2,9 milliards de dollars, ce qui est attribuable à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle. Les paiements ont commencé en juillet 2022 par un paiement « en double » par l'intermédiaire duquel les produits des deux premiers trimestres de l'exercice 2022-2023 de la redevance sur les combustibles (d'avril à juin et de juillet à septembre) ont été remis.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 3,7 milliards de dollars (22,4 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 3,6 milliards de dollars en raison de l'élimination progressive du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - D'autres paiements de transfert ont diminué de 21 millions de dollars (0,5 %).
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont diminué de 0,1 milliard de dollars (1,4 %).

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (56,5 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation et de la hausse des taux d'intérêt.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des variations de l'évaluation des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs, ont diminué de 0,4 milliard de dollars (33,0 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt de fin d'exercice en 2020-2021, lesquels ont servi à évaluer ces obligations.

Pour la période d'avril à juillet de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 122,2 milliards de dollars, soit une baisse de 30,8 milliards (20,1 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 19,0 milliards de dollars (33,8 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (8,3 %), principalement en raison de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 9,5 milliards de dollars (57,1 %), en raison de l'amélioration des conditions du marché du travail.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 9,9 milliards de dollars (97,7 %), principalement en raison de la fin de la Prestation canadienne de relance économique.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 1,2 milliard de dollars (12,9 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (4,5 %), ce qui est principalement attribuable aux transferts pancanadiens relatifs à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, qui ont commencé au cours de l'exercice 2021-2022, ainsi qu'à la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires. Ces augmentations ont été compensées en partie par une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada et des transferts relatifs aux soins à domicile et aux soins de santé mentale.
- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution a diminué de 0,3 milliard de dollars (9,5 %), ce qui est attribuable en grande partie à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 12,8 milliards de dollars (20,1 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 12,6 milliards de dollars en raison de l'élimination progressive du programme et des réévaluations des versements antérieurs.
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 1,1 milliard de dollars (5,6 %), ce qui est principalement attribuable à l'élimination progressive des mesures temporaires en réponse à la COVID-19. Cette diminution a été compensée en partie par une hausse des transferts aux peuples autochtones.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (2,8 %), sous l'effet de divers facteurs, dont la hausse des coûts liés au personnel et des charges liées à la santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (43,3 %), principalement en raison des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation et de la hausse des taux d'intérêt.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,7 milliard de dollars (33,0 %), en raison de l'amortissement d'une baisse des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés fondée sur les évaluations actuarielles préparées aux fins des *Comptes publics du Canada de 2021*. Cette diminution s'explique principalement par les taux d'intérêt de fin d'exercice plus élevés utilisés en 2020-2021 pour évaluer ces obligations.

Tableau 3

Charges

	Juillet			Avril à juillet		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 011	5 717	14,1	19 962	21 626	8,3
Prestations d'assurance-emploi	3 766	1 543	-59,0	16 639	7 142	-57,1
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	2 526	8	-99,7	10 163	236	-97,7
Prestations pour enfants	2 437	1 937	-20,5	9 309	8 112	-12,9
Total des principaux transferts aux particuliers	13 740	9 205	-33,0	56 073	37 116	-33,8
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 594	3 767	4,8	14 375	15 069	4,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 289	1 328	3,0	5 158	5 313	3,0
Péréquation	1 743	1 827	4,8	6 970	7 307	4,8
Formule de financement des territoires	298	310	4,0	1 997	2 076	4,0
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	2 219	s.o.	-	2 219	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	51	1 134	2 123,5	2 320	1 134	-51,1
Soins à domicile et soins de santé mentale	-	-	s.o.	750	1	-99,9
Autres arrangements fiscaux ²	-462	-511	-10,6	-1 895	-2 094	-10,5
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 513	10 074	54,7	29 675	31 025	4,5
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	107	2 998	2 701,9	3 451	3 123	-9,5
Charges de programmes directes						
Subvention salariale d'urgence du Canada	3 520	-46	-101,3	12 495	-104	-100,8
Autres paiements de transfert	4 464	4 443	-0,5	19 595	18 489	-5,6
Charges de fonctionnement	8 568	8 450	-1,4	31 630	32 505	2,8
Total des charges de programmes directes	16 552	12 847	-22,4	63 720	50 890	-20,1
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	36 912	35 124	-4,8	152 919	122 154	-20,1
Frais de la dette publique	1 994	3 121	56,5	7 807	11 190	43,3
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	38 906	38 245	-1,7	160 726	133 344	-17,0
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	-33,0	5 132	3 440	-33,0
Total des charges	40 189	39 105	-2,7	165 858	136 784	-17,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les autres arrangements fiscaux comprennent : le recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents, qui représentent les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives, et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

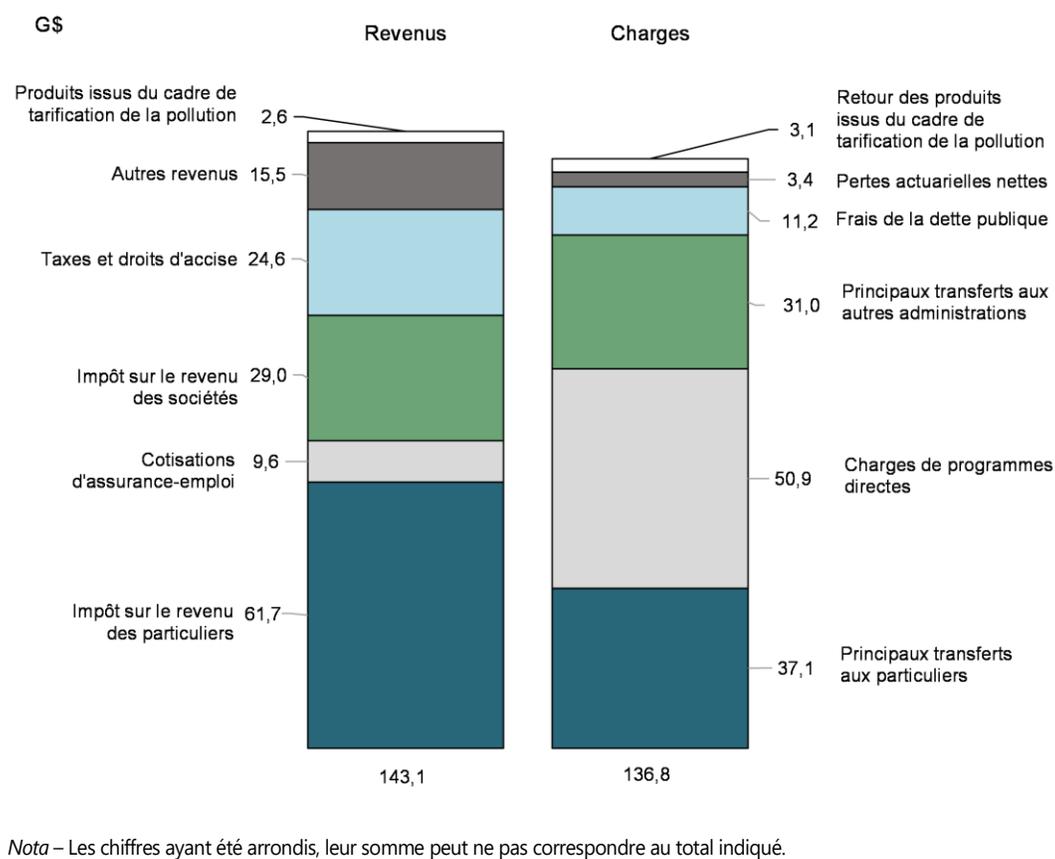
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Juillet			Avril à juillet		
	2021	2022	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	28 344	26 674	-5,9	121 289	89 649	-26,1
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	4 837	4 913	1,6	19 132	19 655	2,7
Transports et communications	203	248	22,2	588	749	27,4
Information	23	23	0,0	110	87	-20,9
Services professionnels et spéciaux	1 266	1 336	5,5	3 495	3 934	12,6
Location	356	437	22,8	1 312	1 473	12,3
Réparation et entretien	267	507	89,9	789	1 079	36,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	714	818	14,6	1 846	2 064	11,8
Autres subventions et charges	434	-270	-162,2	2 499	1 720	-31,2
Amortissement des immobilisations corporelles	457	428	-6,3	1 829	1 706	-6,7
Perte nette sur cession de biens	11	10	-9,1	30	38	26,7
Total des autres charges	8 568	8 450	-1,4	31 630	32 505	2,8
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	36 912	35 124	-4,8	152 919	122 154	-20,1
Frais de la dette publique	1 994	3 121	56,5	7 807	11 190	43,3
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	38 906	38 245	-1,7	160 726	133 344	-17,0
Pertes actuarielles nettes	1 283	860	-33,0	5 132	3 440	-33,0
Total des charges	40 189	39 105	-2,7	165 858	136 784	-17,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à juillet 2022)



Besoins financiers de 17,1 milliards de dollars d'avril à juillet 2022

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu de l'excédent budgétaire de 6,3 milliards de dollars et des besoins financiers de 23,4 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à juillet 2022 s'est soldée par des besoins financiers de 17,1 milliards, comparativement à des besoins financiers de 71,9 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Juillet		Avril à juillet	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-10 856	-3 867	-47 328	6 332
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs ¹	-8 547	-5 915	-15 416	-14 530
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	747	2 791	4 694	4 193
Comptes de changes et produits dérivés ¹	-825	509	-7 184	-8 628
Prêts, placements et avances	-2 235	-795	-6 652	-3 878
Actifs non financiers	-121	-486	-23	-584
Total des opérations non budgétaires	-10 981	-3 896	-24 581	-23 427
Ressources ou besoins financiers	-21 837	-7 763	-71 909	-17 095

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Activités nettes de financement en hausse de 31,5 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 17,1 milliards de dollars et augmenté ses soldes de trésorerie de 14,4 milliards en augmentant la dette non échue de 31,5 milliards. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission d'obligations négociables.

À la fin du mois de juillet 2022, les soldes de trésorerie s'élevaient à 106,6 milliards de dollars, soit 31,5 milliards de plus qu'à la fin de juillet 2021.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Juillet		Avril à juillet	
	2021	2022	2021-2022	2022-2023
Ressources ou besoins financiers	-21 837	-7 763	-71 909	-17 095
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables ¹	25 670	20 866	74 601	37 083
Bons du Trésor ¹	8 989	-1 779	7 976	-9 626
Titres au détail	-2	-	-9	-
Total des emprunts en dollars canadiens	34 657	19 087	82 568	27 457
Emprunts en devises ¹	-171	-1 142	5 079	4 126
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	34 486	17 945	87 647	31 583
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-15	-14	58	-106
Variation nette dans les activités de financement	34 471	17 931	87 705	31 477
Variation de la trésorerie	12 634	10 168	15 796	14 382
Trésorerie à la fin de la période			75 185	106 645

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.

6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Modifications comptables et reclassifications :
 - i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été indiqués de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 est prévu et sera indiqué dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, à inclure dans *La revue financière* après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice 2021-2022 plus tard cette année.
 - ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créditeurs, les instruments de capitaux propres, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
 - les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
 - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
 - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
 - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les résultats de l'exercice précédent n'ont pas été indiqués de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 est prévu et sera indiqué dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, lors de la publication plus tard cette année.

Nota – Sauf avis contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Septembre 2022